

Observatory of Cultural Policies in Africa

L'Observatoire est une ONG internationale créée en 2002 avec l'appui de l'Union Africaine, de la Fondation Ford et de l'UNESCO. Son objectif est de suivre l'évolution de la culture et des politiques culturelles dans la région et d'encourager leur intégration dans les stratégies de développement humain par des actions de sensibilisation, d'information, de recherche, de formation, de mise en réseau, de coordination et de coopération aux niveaux régional et international.



OCPA NEWS

No 395

26 août 2020

OCPA News a pour but de promouvoir un échange d'information interactif en Afrique ainsi qu'entre l'Afrique et les autres régions. Envoyez-nous des informations pour diffusion sur des initiatives nouvelles, réunions, projets de recherches, publications intéressant les politiques culturelles pour le développement en Afrique. Merci de votre coopération.

**Contact: OCPA Secretariat, Avenida Patrice Lumumba No. 850, Primeiro Andar,
Caixa Postal 1207, Maputo, Mozambique**

Tel.: + 258 21306138 / Fax: +258 21320304 / E-mail: secretariat@ocpanet.org

Directeur exécutif: Lupwishi Mbuyamba, director@ocpanet.org

Editeur de l'OCPA News: Máté Kovács, mate.kovacs@ocpanet.org

OCPA WEB SITE - www.ocpanet.org

OCPA FACEBOOK - www.facebook.com/pages/OCPA-Observatory-of-Cultural-Policies-in-Africa/100962769953248?v=info

Vous pouvez vous abonner ou désabonner à OCPA News, via le formulaire disponible à <http://www.ocpanet.org/activities/newsletter/maillinglist/subscribe-fr.html> ou <http://www.ocpanet.org/activities/newsletter/maillinglist/unsubscribe-fr.html>

Consultez les numéros précédents d'OCPA News à <http://ocpa.irmo.hr/activities/newsletter/index-en.html>

*

L'OCPA est un partenaire officiel de l'UNESCO (statut d'association)

Nous exprimons nos remerciements à nos principaux partenaires dont le soutien a permis la création de l'OCPA et le développement de ses activités dont les les partenaires initiaux



et les autres partenaires



ENCATC



CBAAC





Dans ce numéro

Editorial

A. Les nouvelles de l'OCPA

Activités du Directeur exécutif et des membres du Secrétariat de l'OCPA

A.1 Conférence virtuelle Résil' Art sur le statut de l'artiste africain (Priorité Afrique, UNESCO)

A.2 Rapport à l'UNESCO sur les mesures contre les effets négatifs de la pandémie du COVIDIS-19 sur la situation des artistes et des professionnels de la culture

A.3 Discours d'orientation de la Conférence internationale virtuelle (Benin City, Nigeria, CBAAC) sur le thème de la promotion des industries créatives et culturelles

A.4 Accord de coopération OCPA/OIF sur le développement des services d'information de l'OCPA en 2020

A.5 Du côté du réseau des institutions culturelles d'Afrique et de la diaspora (RICADIA)

A.6 Participation à la 1ère édition du Festival «Africa Cantat»

A.7 Solidarité avec le Mali

A.8 Publications de l'OCPA

B. News, events and projects in Africa B. Nouvelles, événements et projets en Afrique

B.1 Réunion CAC-OCPA sur l'impact du Coronavirus sur le Secteur de la Culture en Afrique - Résumé

B.2 Afrique du Sud: Durban Filmmart 2020 passe au numérique pour raconter l'histoire de l'Afrique (9 août)

B.3 Côte d'Ivoire: La ministre de la Culture et de la Francophonie au Brevet technique artistique

B.4 Afrique du Sud: SAMRO appelle à mettre fin à l'exploitation des talents féminins

B.5 Burkina Faso: Fonds de Développement culturel et touristique lance un appel à projets pour les jeunes

C. Nouvelles sur les politiques, institutions et ressources culturelles en Afrique

C.1 Mauritanie: Nouveau gouvernement - Nouveau ministre en charge de la Culture

C.2 Afrique: Musée des civilisations noires de Dakar: un panafricanisme revendiqué

C.3 Gambie - Le ministère du Tourisme et de la Culture

C.4 Fonds arabes pour les arts et la culture (AFAC, Beyrouth, Liban)

C.5 Rwanda: le ministre de la Jeunesse et de la Culture pour contrôler l'influence culturelle étrangère

D. Nouvelles, institutions, ressources et événements dans les autres régions

D.1 Europe: les conservateurs de musées activistes affinent le débat sur la restitution

D.2 La protection internationale des droits culturels, *Mylène Bidault* (2017)

D.3 Africa Fête Edition virtuelle au Makéda (Marseille, septembre 2020)

D.4 L'UNESCO mobilise la communauté internationale pour préserver la vie et le patrimoine culturels de Beyrouth

D.5 Nations Unies: Journée internationale des peuples autochtones – 9 août 2020 - COVID-19 et la résilience des populations autochtones

E. Actualités culturelles dans la presse africaine/Cultural

E.1 Liens vers des portails culturels

E.2 Informations provenant de AllAfrica

- Ministère de la Communication et de la Culture (MCC) du Madagascar: Professionnalisation - Une révision du « Statut des artistes » s'annonce - 19 août 2020
- Egypte: Al-Sissi - Soutenir l'artisanat et créer de complexes industriels
- Sénégal: Le gouvernement adopte le projet de loi portant statut de l'artiste

F. Nouvelles d'autres bulletins et services d'information

F.1 La Fédération des Conseils des Arts et des Agences Culturelles (FICAAC) –

- Nouveau membre national: Conseil national des arts et de la culture Eswatini (ENCAC)

F.2 Africultures

- Quelle viabilité économique pour les cinémas d’Afrique? – par Olivier Barlet

F.3 Agenda 21 Culture

- La culture, les villes et la pandémie du COVID-19 Première partie : Documenter les mesures initiales et analyser les défis à venir

F.4 Nouvelles de Africalia

- Newsletter – juillet 2020: Accompagnement visant à booster le développement des entreprises

F.5 Cybekaris – La Lettre d’information de la Foudation Interarts

- Contenu produit par Interarts: «Dialogue sur Droits culturels et Développement Humain»

F.6 Commonwealth Foundation Monthly Newsletter

- Rapport annuel de la Fondation du Commonwealth 2019-2020

XXX

Editorial

Parmi les révélations de la crise sanitaire mondiale dévastatrice de l’année 2020, se sont affichés en grands caractères l’égoïsme des nations, la fragilité des unions régionales, l’essai de déplacement du centre du monde et une révision en cours des canons de la géopolitique, la centralité de la culture enfin par la manifestation d’un certain élan de solidarité.

Et le formateur de se creuser le cerveau pour essayer de retrouver les lignes directrices du modèle de référence pour les jeunes qui lui sont confiés.

Sera-t-il encore cet être dont ont rêvé les humanistes de l’âge classique, l’honnête homme dont l’équilibre s’est donné un visage dans la beauté grecque? Sera-t-il plutôt ce génie rompu à la manipulation des technologies de l’âge de l’industrie rendue incontournable par la domination orgueilleuse des technologies nouvelles du digital? Ou peut-être le militant pour la protection de la nature et de son environnement respectueux de l’ordre de la création, de l’Eden des origines, raffermi dans la Foi en l’avènement du siècle du religieux en ce siècle 21? Ou encore l’humanitaire, plus sensible aux risques encourus par l’humanité devant les crises sociales ou plus exactement les injustices récurrentes face aux carences de la justice distributive?

La question restera posée et une réponse ou des éléments de réponse à rechercher tant que, en même temps que la crise sanitaire, les crises économiques et politiques demeurent et même s’aggravent ainsi que l’actualité africaine du moment nous en fait une démonstration éloquente.

Lupwishi Mbuyamba

A. Les nouvelles de l’OCPA

Activités du Directeur exécutif et des membres du Secrétariat de l’OCPA

A.1 Conférence virtuelle Résil’Art sur le statut de l’artiste africain (Priorité Afrique, UNESCO)

L’ensemble du personnel de l’OCPA a assisté à cette conférence virtuelle Resil’Art organisée par le Secteur de la coopération et de la priorité Afrique de l’UNESCO à la fin du mois de juillet, le 28, sur le statut de l’artiste africain. Cet intérêt particulier est du aux préoccupations manifestées récemment par l’OCPA pour ce sujet. On pourra se rappeler de sa contribution à l’Atelier de l’UNESCO organisé par le Bureau Régional de l’UNESCO de Yaoundé à Brazzaville en novembre 2018 ainsi qu’à son initiative d’organiser un Séminaire sur la situation de l’artiste en Afrique en février 2019 à Ségou au Mali en coopération avec le CERAV et la Fondation du Festival sur le Niger.

A.2 Rapport à l'UNESCO sur les mesures contre les effets négatifs de la pandémie du COVIDIS-19 sur la situation des artistes et des professionnels de la culture

L'OCPA a, par ailleurs, en tant qu'une organisation non-gouvernementale en relations officielles d'association avec l'UNESCO, transmis le 10 août un rapport technique à l'UNESCO sur sa contribution à la définition et la préparation d'un programme régional de réponse aux situations désastreuses affectant les artistes et les professionnels de la culture sur le continent causées par la pandémie du COVIDIS-19.

A.3 Discours d'orientation de la Conférence internationale virtuelle (Benin City, Nigeria, CBAAC) sur le thème de la promotion des industries créatives et culturelles

Le Directeur exécutif de l'OCPA a par ailleurs prononcé le discours d'orientation de la Conférence internationale virtuelle organisée à Benin City, au Nigéria par le CBAAC (Centre des arts et civilisations noires et africaines) et l'Université du Bénin les 18 et 19 sur le thème de la promotion des industries créatives et culturelles comme une contribution significative au développement actuel de l'Afrique. Le thème de la conférence était «Partager le potentiel créatif négro-africain pour consolider le patrimoine et l'identité africaine au 21^e siècle».

A.4 Accord de coopération OCPA/OIF sur le développement des services d'information de l'OCPA en 2020

Entretemps, l'OCPA et l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) ont signé le 7 août un Protocole d'accord au terme duquel celle-ci apportera une assistance financière au développement des services d'information de l'OCPA pour l'année 2020.

A.5 Du côté du réseau des institutions culturelles d'Afrique et de la diaspora (RICADIA)

En vue de connaître la situation actuelle sur le terrain des institutions membres du RICADIA et leurs programmes d'activité et identifier les possibilités de co-action entre institutions, un questionnaire a été distribué le 4 courant par le secrétariat du Réseau qu'assume Madame Salma Ait Taleb. Les réponses à ce questionnaire permettront de dessiner les contours du Portal décidé lors de la rencontre de Niamey de décembre 2018 et de lancer le Bulletin de liaison du RICADIA.

L'occasion de la conférence internationale du CBAAC signalée plus haut a été saisie pour informer largement sur les origines et les tâches assignées au Réseau. C'est le professeur Olatunde Babawale, ancien Directeur général du CBAAC-qui avait été à l'origine du projet-qui s'en est chargé en invitant ses successeurs à s'investir davantage dans cette coopération intellectuelle qui ne pourra que faciliter l'intégration régionale africaine.

A.6 Participation à la 1ère édition du Festival «Africa Cantat»

Le 28 août à partir du Siège du mouvement choral «Europa Cantat» à Bonn, en Allemagne, le Directeur de l'OCPA participe à la 1ère édition, virtuelle celle-là, du Festival «Africa Cantat», qui était initialement programmée pour se tenir en présenciel à Nairobi au Kenya. Ce sera une occasion de souligner les 3 aspects de la promotion du chant choral dans élé but:

- du renforcement des capacités des jeunes artistes chanteurs,
- de la facilitation de leur participation au mouvement des jeunes pour la paix et

- de la préparation d'une nouvelle ère pour une Afrique intégrée, dans l'esprit de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

A.7 Solidarité avec le Mali

Dans ce cadre précisément les événements politiques en cours au Mali ne pouvaient pas ne pas interpellier l'OCPA et le RICADIA en particulier pour le rôle majeur joué par la Fondation du Festival sur le Niger, l'Institut Kore, Ségou Ville Créative et le Fonds Africain de la Culture. Les vœux de consolation et les manifestations de solidarité ont été exprimées aux animateurs principaux de ces structures majeures et très importantes pour le développement culturel du continent.

A.8 Publications de l'OCPA

En relation avec ses activités de recherche l'OCPA a produit quelques 25 livres et publications dont une stratégie (2004) et un programme de recherche (2007 et 2010) sur les indicateurs culturels du développement humain en Afrique, un livre sur les «Musiques africaines - Nouveau enjeux et nouveaux défis» (avec l'UNESCO, 2005), le Recueil des textes de référence de base pour les politiques culturelles en Afrique (2006 et 2009), la 1^{ère} et la 2^{ème} Stratégie et plan à moyen terme de l'Observatoire (2006 et 2011), les Lignes directrices pour la conception et l'évaluation des politiques culturelles nationales en Afrique (2008 et 2009), les Actes du Colloque international sur les politiques, stratégies et expériences en financement de la culture en Afrique (2010), le livre sur La Contribution de la Culture à la Réduction de la pauvreté en Afrique (2013) et le Manuel de formation de spécialistes en administration et politiques culturelles en Afrique (2013). Plus récemment, en 2019, l'OCPA a publié l'ouvrage intitulé Dialogue interculturel et interreligieux: une expérience africaine, une publication réalisée avec le soutien financier de l'UNESCO ainsi que l'ouvrage intitulé «Projections sur les politiques culturelles africaines en 2030» réalisé avec le soutien et la coopération d'Africalia (Belgique).

La plupart des rapports des quelques 25 réunions et sessions de formations organisés par l'OCPA sont publiés sur le site de l'OCPA à <http://ocpa.irmo.hr/activities/meetings/index-en.html>. Quelques 25 articles produits par les experts de l'OCPA ont été publiés dans les livres et dans les revues de nos partenaires (Culturelink, AFRICOM, Interarts - Barcelona, África e Mediterraneo, Wale keru, Arts Management, Itau Cultural – Sao Paulo, Brazil, Université de Pécs – Hongrie, Université de Girona – Espagne, Catalogne, Institute for African Culture and International Understanding - IACIU, Abeokuta, Nigeria, Institut Africain des Nations-Unies pour le développement économique et la planification - IDEP, Dakar, etc.

Pour des informations antérieures sur les activités de l'OCPA cliquez sur
<http://www.ocpanet.org/activities/news/index-en.html>



B. News, events and projects in Africa B. Nouvelles, événements et projets en Afrique

B.1 Réunion virtuelle CAC-OCPA sur l'impact du Coronavirus sur le Secteur de la Culture en Afrique - Relevé de discussion

Cette réunion virtuelle a eu lieu sous l'égide de l'association Capitales Africaines de la Culture et de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique à la suite du forum des ministres de la culture organisé par l'UA le 27 mai pour faire le point sur les mesures prises par les Etats.

Il a permis la mise en commun des efforts divers et des initiatives proposées par les Etats et des gouvernements locaux dans une l'approche holistique de la culture dans ses domaines divers. Au niveau des villes, il s'agit de reprendre le débat global sur la pandémie et de relever l'influence de la pandémie sur la politique des villes. En résumant les débats les participants ont adopté es recommandations suivantes

- Mise en place d'un fond comme réponse à la crise et/ou mesure de relance: Au niveau des villes, un tel fond doit pouvoir mettre en place une méthodologie permettant de prendre en compte tous les citoyens.
- Mise en place des pépinières doit embrasser la culture de manière holistique, intégrant l'éducation selon les urgences.
- Charte de la renaissance culturelle, plan d'action de la charte (Alger, 2008), de la multiplicité de la culture, de son caractère holistique, et des particularismes locaux.
- Renforcement des financements privés et des capacités d'action et d'initiative des acteurs culturels.
- Mise en valeur de la vision du lancement des Capitales Africaines de la Culture qui peuvent constituer des centres de références afin de faire remonter des solutions de politiques culturelles pour les villes;
- Mise en valeur du potentiel du numérique en relation avec la propriété intellectuelle et avec la nécessité de régulation.

Site web : www.africapitales.org

Contact: **Claire le Goff** clegoff@uclga.org

B.2 Afrique du Sud: Durban Filmmart 2020 passe au numérique pour raconter l'histoire de l'Afrique (9 août 2020)

Comme la plupart des événements culturels passent au numérique à la suite de la pandémie de Covid-19, la 11ème édition virtuelle de Durban FilmMart (DFM), tenue du 4 au 13 septembre, ne fait pas exception.

«En utilisant le thème Brave New Cinema, nous réunissons des professionnels du cinéma africains de premier plan et émergents dans un espace en ligne, pour se comparer, apprendre de leurs pairs, présenter leurs idées, projets et réseauter, et démontrer notre courage à raconter nos propres histoires» - a déclaré Toni Monty, Chef du DFM. «Ces histoires défient les structures oppressives, s'engagent avec les systèmes de valeurs dominants et reflètent nos expériences quotidiennes.

Il s'agira d'un rassemblement de cinéastes pour célébrer la résilience collective africaine, les victoires collectives et un appel pour les histoires de l'avenir. "L'avenir du cinéma naviguera dans de nouveaux paysages, y compris le monde numérique."

Pour connecter ces professionnels à travers les fractures postcoloniales et créer de nouvelles synergies et réseaux, cette édition comprendra le français et le portugais, deux langues largement parlées à travers le continent. En outre, Engage, le groupe de réflexion panafricain discutera des paysages sociaux, économiques et politiques difficiles dans lesquels les cinéastes sont tenus de naviguer.

Site web: <https://allafrica.com/stories/202008100223.html>

B.3 Côte d'Ivoire: La ministre de la Culture et de la Francophonie aux examens du Brevet technique artistique

18 août 2020 - La ministre de la Culture et de la Francophonie, Dr Raymonde Michelle Goudou Coffie, a visité, le 11 août 2020 le Centre technique des arts appliqués de Bingerville pour s'enquérir du déroulement des épreuves de l'examen du Brevet technique artistique et apporter son soutien aux 44 candidats.

Après la visite, la ministre a dit qu'elle attache une grande importance à l'éducation artistique qui se déroule dans le cadre des écoles artistiques spécialisées sous la direction du ministère de la Culture et de la Francophonie, où les étudiants passent les examens du Brevet technique artistique comme les élèves de autres écoles le Baccalauréat.

Pharmacienne Biologiste diplômée de l'Université de Caen en France en 1984, Dr. Raymonde Michelle Goudou Coffie, Ministre de la Culture et de la Francophonie depuis le mois de mai, a occupé antérieurement plusieurs postes ministériels. Elle était Ministre de la Famille, de la Femme et de l'Enfant de 2011 à 2012, Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, de 2012 à 2018, puis Ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, de 2018 à 2020. Assurant l'intérim du Ministre de la Culture et de la Francophonie depuis le 23 mars 2020, elle a été confirmée dans ce poste le 13 mai 2020.

Ex militante active de la société civile, fortement engagée en faveur de la démocratie, des droits des femmes et leur implication dans le règlement des conflits, elle a pour crédo la promotion des femmes aux postes de décisions politiques, économiques et sociales. Par ailleurs elle est à l'origine de la création de plusieurs ONG et associations caritatives ayant pour vocation le bien-être des couches sociales les plus défavorisées.

Site web: <http://culture.gouv.ci/actualites/>

Contact: <http://culture.gouv.ci/contact/>

B.4 Afrique du Sud: SAMRO appelle à mettre fin à l'exploitation des talents féminins

Le mois des femmes de cette année doit aller au-delà des gestes symboliques et réaliser quelque chose de tangible pour les femmes de l'industrie de la musique créative, a déclaré Nicholas Maweni, président de la Southern African Music Rights Organisation (SAMRO). Si

les femmes ont été reconnues comme de grands interprètes de la musique, le domaine de la composition est encore dominé par les hommes.

SAMRO, la plus ancienne et la plus illustre organisation des droits de la musique en Afrique, a rapporté que moins de 20% de ses membres sont des femmes. Il a également déclaré que les femmes gagnaient moins de 5% du total des redevances versées aux membres.

Nous aimons tous la musique chantée par des artistes féminines. Cependant, on dit souvent que les chansons chantées par les femmes ont été écrites ou composées par des hommes.

Source: <https://www.africapulse.com/2020/08/03/south-africa-samro-calls-for-an-end-to-the-exploitation-of-female-talent/>

B.5 Burkina Faso: Fonds de Développement culturel et touristique lance un appel à projets spécifique pour les jeunes de 15 à 35 ans

Depuis sa création, le FDCT bénéficie de l'accompagnement du Bureau de la coopération suisse au Burkina Faso dans le cadre de la 5ème phase du Programme d'appui au secteur de la culture pour 2019-2022.

Inscrit en droite ligne avec les orientations du Plan national de développement économique et social (PNDES) et de la Stratégie nationale de la culture et du tourisme (SNCT), le Pasesc 5 vise à "contribuer au développement de l'entrepreneuriat culturel et à mettre en place un mécanisme pérenne d'accompagnement technique et financier des acteurs en matière de création et de diffusion artistique et culturelle." Par ailleurs, le Pasesc 5 entend également œuvrer en faveur de la préservation de la diversité culturelle au Burkina en vue de promouvoir l'inculturation et de consolider la paix et la cohésion sociale.

Ces trois objectifs majeurs sont visés par cet appel à projets notamment en vue

- de réduire les inégalités de genre dans la vie culturelle du Burkina; d'accompagner les actions de relèvement à travers la promotion et la valorisation des initiatives culturelles des jeunes;
- d'accompagner la mise en place d'un système durable de gouvernance locale de la culture qui favorise la diversité des expressions culturelles et un changement structurel au niveau décentralisé.

Les dossiers de candidature seront reçus du 12 août au 11 septembre 2020 de 8h à 16h au siège de l'institution et dans les Directions régionales de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Source: <https://fr.allafrica.com/stories/202008080205.html>



C. Nouvelles sur les politiques, institutions et ressources culturelles en Afrique

C.1 Mauritanie: Nouveau gouvernement - Nouveau ministre en charge de la Culture

Nouakchott, le 9 août 2020 - Le ministre secrétaire général de la Présidence de la République a annoncé la formation du nouveau gouvernement étroitement liée à l'enquête de la commission parlementaire.

M. Adama Bokar Soko, a précisé que le gouvernement a été formé sur la base de certains aménagements techniques, tels que l'injection d'un sang nouveau dans le pouvoir exécutif, le développement de l'esprit de solidarité gouvernementale et l'acélération du rythme d'exécution et du suivi des programmes du président de la République.

Le poste du Ministre de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement est confié à monsieur Lemrabott Ould Bennahi qui a été jusqu'ici député au parlement de la ville de Kankoussa et qui était également le porte-parole de la commission d'enquête parlementaire jusqu'à la remise de son rapport.

A l'occasion de sa rencontre avec les collaborateurs du Ministère, M. Lemrabott Ould Bennahi a affirmé vouloir mener une politique de proximité et a invité son personnel à servir les citoyens en faisant preuve de respect et de considération à leur égard.

Site web: <http://fr.ami.mr/Depeche-54557.html>

C.2 Afrique: Musée des civilisations noires de Dakar: un panafricanisme revendiqué

Devenu réalité en 2018 grâce au soutien financier de la Chine, le Musée des civilisations noires de Dakar a fêté sa première année d'existence le 6 décembre 2019. La structure du MCN évoque une petite case ronde très commune en Afrique, mais ici de 14000 mètres carrés sur quatre étages. Le Musée se veut le symbole d'une volonté commune de différents pays du continent africain de montrer la diversité de leurs cultures et de la création contemporains pour s'affirmer culturellement sur la scène internationale, en excluant les restes de colonialisme européen.

L'idée d'un musée est évoquée en septembre 1956 au premier Congrès des écrivains et artistes noirs, à la Sorbonne. Elle est ensuite proposée en 1966 à Dakar lors du premier Festival mondial des arts nègres par Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal de 1960 à 1980.

Après un long silence des instances politiques, l'idée ressurgit dans les années 2000. Cependant, malgré une volonté première de construire par leurs propres moyens un projet exclusif au continent, le musée ne pourra voir le jour que bien des années plus tard grâce au financement des infrastructures par la Chine. La première pierre de ce futur musée est posée en 2003 alors même qu'il n'a pas encore été décidé "ce que sera le musée": sa place dans le paysage muséal, ses missions, les outils à mettre en place, les stratégies et mécanismes pour mener des activités.

Ce n'est qu'en 2016 qu'a eu lieu une Conférence Internationale de Préfiguration du Musée des civilisations noires afin de déterminer les missions et les visées de ce projet culturel.

Deux objectifs émergent alors:

- **Réaliser un musée non-ethnographique** servant d’outil de développement scientifique, culturel, économique et social couplant technologie et respect des arts et cultures.
- **Montrer la vitalité de l’Afrique à travers "des cultures et civilisations des mondes noirs"**.

Inauguré le 6 décembre 2018, constitue un nouveau lieu inédit de culture non seulement pour le Sénégal, mais pour tout le continent lequel souhaite incarner une nouvelle vision muséale propre à l’Afrique. Être la pierre angulaire du continent en présentant en un même lieu toute la richesse des mouvements et cultures africaines. Devenir le concepteur privilégié d’expositions originales, sans bases occidentales, afin que les historicités africaines soient contées par les Africains pour les Africains d’aujourd’hui.

Site web: <https://www.franceculture.fr/geopolitique/musee-des-civilisations-noires-de-dakar-un-panafricanisme-revendique>

C.3 Gambie - Le ministère du Tourisme et de la Culture

Le Ministère du tourisme et de la culture est responsable de la formulation de la politique nationale et de la planification stratégique en matière de tourisme et de culture. En plus de ce rôle central, le ministère du Tourisme et de la Culture est également chargé notamment de:

- Promulgation d'une législation dans les secteurs du tourisme et de la culture.
- Conseiller l'exécutif en matière de Tourisme et de Culture.
- Développement des ressources humaines au sein du ministère et des institutions satellites.
- Agir à titre de liaison avec les autres patrons.
- Suivi de la performance du secteur du tourisme, y compris l'hôtellerie.
- Assurer une gouvernance efficace au niveau des institutions satellites.

Le ministère est dirigé par Hamat Ngai Kumba Bah qui a d'abord été enseignant au Gambia College. Il est entré en politique en 1996 en tant que chef du Parti de la réconciliation nationale. Il a été candidat aux élections présidentielles en tant que membre de l'Assemblée nationale dans l'opposition du président Jammeh. En janvier 2005, la Cour suprême a décidé que les membres de l'opposition devaient démissionner de leur siège. Après le régime Jammeh, il est depuis 2017 ministre du Tourisme et de la Culture.

Site web: <http://www.motc.gov.gm> (en cours de reconstruction)

C.4 Fonds arabes pour les arts et la culture (AFAC, Beyrouth, Liban)

L'AFAC est une initiative régionale indépendante qui offre un soutien financier et professionnel aux artistes et institutions culturelles de la région arabe. Elle a été fondée en 2007 à l'initiative d'activistes culturels arabes en tant que fondation indépendante pour soutenir des artistes, des écrivains, des chercheurs, des intellectuels, ainsi que des organisations de la région arabe travaillant dans le domaine des arts et de la culture. Depuis son lancement, les programmes de l'AFAC se sont régulièrement étendus pour couvrir le cinéma, la photographie, les arts visuels et du spectacle, les écrits créatifs et critiques, la musique, le film documentaire, en plus de financer la recherche, les formations et les événements culturels. L'AFAC travaille avec des artistes et des organisations de toute la région arabe et du reste du monde.

Le soutien de l'AFAC est divisé en cinq domaines stratégiques: l'octroi de subventions, les programmes de formation, la construction et le partage des connaissances, l'élargissement du

cercle de supporters des arts et la culture de l'appréciation et de l'engagement envers les productions artistiques et culturelles contemporaines en les mettant en contact avec le public..

Le Rapport annuel 2019, publié en anglais offre un aperçu des 13 années d'opérations actives d'AEC dans diverses catégories de subventions et du programme d'entrepreneuriat artistique et culturel. Le rapport électronique est disponible en téléchargement sur son site web à l'adresse https://arabculturefund.org/data/filemanager/annual-reports/Annual%20Report%202019_EN.pdf

Site web: <https://arabculturefund.org>

Cotact: info@arabculturefund.org

C.5 Rwanda: le ministre de la Jeunesse et de la Culture pour contrôler l'influence culturelle étrangère

8 août 2020 - La ministre de la Jeunesse et de la Culture, Rosemary Mbabazi, a appelé la jeune génération à être sélective sur ce qu'elle apprend des cultures étrangères, soulignant la nécessité de préserver le patrimoine du pays. Le ministre a fait ces remarques lors de la célébration Umuganura, le festival national d'action de grâce pour la récolte. Le festival, issu d'une tradition du 9ème siècle, est célébré le premier vendredi d'août.

L'influence étrangère est inévitable, mais peut être contrôlée. "Nous ne sommes pas une île. Nous influençons les autres pays de la même manière qu'ils peuvent avoir une influence sur nous, bonne ou mauvaise. Mais nous devons filtrer les mauvaises manières." dit le ministre.

Dans le passé, le jour d'Umuganura, les gens se réunissaient pour partager leur récolte agricole et planifier le prochain semis.

La tradition était au bord de l'extinction vers 1920 lorsque les colonialistes l'ont interdite dans le cadre de leur programme de «division pour régner» pour briser l'unité des Rwandais.

Après le génocide de 1994 contre les Tutsi, le gouvernement a ressuscité cette pratique afin de reconstruire le pays. «Umuganura est censée inspirer l'unité parmi les Rwandais. Mbabazi a déclaré que le patrimoine, l'art et les tendances importées composent la culture. Donnant des exemples tels que les tribunaux Gacaca et le programme Girinka, le ministre a déclaré que de nombreux mécanismes réintroduits à partir de pratiques traditionnelles ont grandement contribué au développement actuel.

Par exemple, Gacaca, un système judiciaire improvisé dirigé par la communauté inspiré de la tradition rwandaise, a jugé près de deux millions de suspects de génocide en dix ans après avoir découvert qu'il faudrait des centaines d'années pour les juger par des tribunaux conventionnels.

Site web: <https://allafrica.com/stories/202008100249.html>



D. Nouvelles, institutions, ressources et événements dans les autres régions

D.1 Europe: les conservateurs de musées activistes affinent le débat sur la restitution

En Amérique et en Europe, les conservateurs parlent du passé colonial des musées occidentaux. Beaucoup d'entre eux sont devenus conservateurs au début des années 2000, lorsque l'idée d'institutions en tant que musées mondiaux, où les visiteurs pouvaient comparer les cultures du monde entier, était à la mode. Mais à la base de ce point de vue, dit un directeur de musée, il y avait une attitude égoïste de ce qui est à moi est à moi et ce qui est à vous est à moi.

Parmi les conservateurs activistes les plus éloquents figurent Nanette Snoep, une anthropologue néerlandaise qui dirige les collections ethnologiques de Cologne; Chip Colwell, jusqu'à récemment conservateur de la culture amérindienne au Denver Museum of Nature and Science; et Wayne Modest, directeur du Centre de recherche pour la culture matérielle à Leiden, dont les recherches portent sur l'esclavage dans les Caraïbes. M. Hicks est peut-être sur le point de devenir le plus connu d'entre eux.

Site web: <https://www.economist.com/books-and-arts/2020/08/08/activist-curators-are-sharpening-the-debate-on-restitution>

Contact: Jos van Beurden: jos.vanbeurden@inter.nl.net

D.2 La protection internationale des droits culturels - Mylène Bidault (2017)

La spécificité des droits culturels ne réside pas dans un régime particulier qui leur aurait été octroyé, ainsi qu'une partie de la doctrine l'a un temps suggéré, mais dans leur objet commun: ce sont des droits protégeant le développement et l'expression libres des identités culturelles, et l'accès aux ressources le permettant. Malgré le caractère peu explicite des dispositions internationales, notamment en dehors des champs relatifs aux minorités et aux peuples autochtones, une tendance se dégage en droit positif, au niveau tant universel que régional, exigeant le respect des identités individuelles et collectives pour tous.

Les droits culturels sont des droits fondamentaux au sens plein du terme. Ils sont destinés à protéger les capacités de créer et les œuvres individuelles ou collectives qui en résultent. Ils obligent à l'écoute des blessures identitaires et à l'engagement, en réponse à ces souffrances, à un dialogue articulé autour de la notion de droits de l'homme.

En tous domaines, ils engagent les sociétés à interroger les valeurs qui les fondent et à s'adapter aux diverses identités dont elles sont constituées, en prenant appui sur les principes de liberté, d'égalité, et de respect des différences. Mylène Bidault est fonctionnaire au Haut commissariat aux droits de l'homme des Nations unies et est membre du «Groupe de Fribourg» sur les droits culturels. (www.drt.ucl.ac.be/DH).

Site web: <https://livre.fnac.com/a3065955/BIDAULT-M-La-protection-internationale-des-droits-culturels>

D.3 Africa Fête Edition virtuelle au Makéda (Marseille, septembre 2020)

Malgré le contexte sanitaire et les restrictions gouvernementales, nous envisageons d'autres manières de vivre la seizième édition du festival en lien avec les artistes et nos partenaires associatifs : des rendez-vous inédits, des formats digitaux... Restons connectés!

L'année 2020 est marquée par le soixantième anniversaire des indépendances africaines et la portée universelle du mouvement Black Lives Matter. A travers nos activités, nous avons à cœur de défendre une vision humaniste et panafricaine en résonance avec ces actualités.

C'est dans ce sens que nous donnons la parole aux écrivains, penseurs, philosophes en lien avec le continent africain : nos porte-voix, faiseurs d'humanité, avec lesquels nous tissons des liens depuis plusieurs années. Nous avons l'immense honneur d'ouvrir ce nouveau chapitre avec la plume poétique et reconnaissable entre tous de l'écrivain Abdourahman Waberi!

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 18 septembre au Makéda!

Site web <https://www.africafete.com/>

D.4 L'UNESCO mobilise la communauté internationale pour préserver la vie et le patrimoine culturels de Beyrouth

Après les deux explosions dévastatrices survenues le 4 août à Beyrouth (Liban), l'UNESCO a mobilisé des organisations culturelles et des experts de premier plan au Liban et à l'étranger. Le 10 août, une réunion en ligne a eu lieu afin de coordonner les mesures à prendre d'urgence et à plus long terme pour préserver le patrimoine culturel de la ville gravement endommagé et réhabiliter sa vie culturelle.

Les explosions du port de Beyrouth ont non seulement fait des centaines morts et des milliers de blessés, mais elles ont également infligé de graves dommages à certains des quartiers les plus anciens de Beyrouth, ainsi qu'à d'importants musées, galeries et sites religieux. Elles sont survenues à un moment où le Liban était déjà sous le coup d'une série d'autres crises, dont la pandémie de COVID-19.

Suite à l'appel de la Direction générale des antiquités du Liban, l'UNESCO mènera la mobilisation internationale pour la reconstruction de la culture et du patrimoine de Beyrouth. Elle reposera sur l'évaluation des besoins techniques de la Direction générale et du Plan d'action international pour la culture de Beyrouth, que l'UNESCO développe actuellement avec tous ses partenaires au Liban et à l'étranger.

Parmi les principaux partenaires présents à la réunion figuraient l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial, Blue Shield, le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), le Conseil international des musées et le Conseil international des musées et des sites.

Cette réunion a constitué la première étape de l'engagement de l'UNESCO à faire en sorte que la vie culturelle de Beyrouth puissent être une source de force pour le peuple libanais.

Site web: <https://fr.unesco.org/news/lunesco-mobilise-communaute-internationale-preserver-vie-patrimoine-culturels-beyrouth>

D.5 Nations Unies: Journée internationale des peuples autochtones – 9 août 2020

Thème 2020: COVID-19 et la résilience des populations autochtones

Le lien entre les dommages environnementaux et les pandémies est connu des principaux organismes de recherche. En grand danger face à la maladie de COVID-19, les peuples

autochtones sont des partenaires indispensables dans la lutte contre la pandémie, ne serait-ce que par leurs connaissances fines des écosystèmes, leurs savoirs traditionnels.

Les territoires autochtones traditionnels couvrent 28 % de la surface terrestre mondiale, mais abritent 80 % de la biodiversité de la planète. Le mode de vie et les moyens d'existence des peuples autochtones peuvent nous apprendre beaucoup sur la préservation des ressources naturelles, l'approvisionnement et la production d'aliments de manière durable.

Depuis des décennies, les peuples autochtones demandent la reconnaissance de leur identité, de leur mode de vie, de leurs terres, territoires et ressources naturelles mais, malgré leurs efforts, ils continuent d'être victimes de discriminations et d'injustices.

Site web: <https://www.un.org/fr/observances/indigenous-day/message>



E. Actualités culturelles dans la presse africaine/Cultural

E.1 Liens vers des portails culturels

<http://www.africaonline.com/site/africa/arts.jsp>

<http://www.apanews.net/news/fr/rubrique.php?id=65>

<http://weekly.ahram.org.eg/2003/646/culture.htm>

<http://english.alarabonline.org/display.asp?code=zculturez>

E.2 Informations provenant de AllAfrica

Ministère de la Communication et de la Culture (Madagascar): Enquête par questionnaire sur le «Statut des artistes»

A maintes reprises, au moins une fois par an, des conférences et débats en tous genres, le temps d'un festival ou d'un événement exclusif dédié à la culture, abordent continuellement ce sujet. Le « Statut des artistes » à Madagascar, un sujet qui depuis des années maintenant peut aussi bien réjouir les acteurs culturels nationaux par ses promesses, que fâcher par sa mise en application concrète. Voilà maintenant près d'une décennie, que la question d'un cadre légal permettant aux artistes malgaches d'exercer leurs métiers, d'une manière plus professionnelle et coordonnée, s'est en effet accomplie. Même s'il était d'ores et déjà question de la mise en œuvre d'un statut des artistes en bonne et due forme bien avant cela, ce n'est que grâce au décret n° 2011-029 du 25 janvier 2011 que l'État en place a nourri l'optimisme des artistes nationaux. Trouvez le questionnaire à <https://fr.allafrica.com/stories/202008190532.html>. Date limite de l'envoi des réponses: 15 septembre.

Egypte: Al-Sissi - Soutenir l'artisanat et créer de complexes industriels

Le président Abdel-Fattah Al-Sissi a ordonné de soutenir les industries artisanales, et ce dans le cadre du plan de promotion des moyennes et petites industries comme l'un des mécanismes de

l'État pour générer des emplois. Dans ce contexte, il a été décidé de procéder à la tenue de l'exposition annuelle "Notre patrimoine de produits et d'arts artisanaux" pour l'année 2020, et ce en tenant compte des mesures de précaution nécessaires pour prévenir le Coronavirus et dans le cadre de la volonté de l'Etat de soutenir les différents secteurs nationaux de production. Le président a également jugé impératif de continuer à mettre en œuvre des plans de création de complexes industriels au niveau de la République car l'industrie nationale constitue la locomotive du développement économique, et ce à condition que le fossé entre les exportations et les importations soit comblé. <https://fr.allafrica.com/stories/202008140879.html>

Sénégal: Le gouvernement adopte le projet de loi portant statut de l'artiste et des professionnels de la culture

Dakar — Le gouvernement sénégalais, réuni en conseil des ministres, a examiné et adopté le projet de loi relatif au statut de l'artiste et des professionnels de la culture, a appris l'APS de source officielle. Selon le ministre de la Culture et de la Communication, Abdoulaye Diop, ce projet de loi traduit "la sollicitude et la considération du chef de l'Etat à l'endroit de la communauté artistique". Le Sénégal va introduire dans sa législation des mesures phares pour la réglementation de l'emploi, les conditions de travail et de vie des artistes, pour marquer une rupture définitive avec l'informel qui, selon le ministre, "plombe si lourdement le développement du secteur et l'épanouissement du monde culturel". Pour Abdoulaye Diop, cette loi est le fruit d'un travail "inclusif et participatif", auquel ont contribué "toutes les parties prenantes, fortement engagées". La loi portant statut de l'artiste et des professionnels de la culture doit apporter des réponses significatives aux préoccupations des artistes et des acteurs institutionnels et non -étatiques agissant dans le secteur culturel. Le statut de l'artiste et des professionnels de la culture concerne, entre autres, la formation, l'information professionnelle, la production, l'emploi, la promotion, la protection sociale et l'accès aux ressources financières. <https://fr.allafrica.com/stories/202008130665.html>



F. Nouvelles d'autres bulletins et services d'information

F.1 La Fédération des Conseils des Arts et des Agences Culturelles (FICAAC) –

Nouveau membre national: Conseil national des arts et de la culture Eswatini (ENCAC)

Le Conseil national des arts et de la culture d'Eswatini (ENCAC) devient membre national de la Fédération. L'ENCAC est une institution administrative relevant du ministère de la Culture du Sport et de la Jeunesse, avec des pouvoirs délégués, pour préserver, promouvoir et coordonner toutes les questions des arts et de la culture, dans le Royaume d'Eswatini, sous la tutelle du ministère. En savoir plus sur

<http://www.gov.sz/index.php/component/content/article/118-sports-culture-a-youth-affairs/2185-march-preview-for-ministry-of-sports-culture-et-jeunes-affaires?Itemid=799>

Site web: www.ifacca.org

Contact: info@ifacca.org

F.2 Africultures

Quelle viabilité économique pour les cinémas d’Afrique? – par Olivier Barlet

Cette cinquième table-ronde organisée le 26 juin 2020 par l’Agence culturelle africaine au Pavillon des cinémas d’Afrique du marché du film de Cannes (virtuel cette année) et modérée par Serge Noukoué, fondateur de la Nollywood week à Paris, a réuni TsiTsi Dangarembga, réalisatrice et fondatrice du International Images Film Festival for Women (IIFW) – Zimbabwe, Chike C. Nwoffiah, fondateur du Silicon Valley African Film Festival – Etats-Unis/Nigeria, Lydia Darly, cofondatrice du NOVA Frontier Film Festival & Lab – Etats-Unis/Guadeloupe, Lala Akindoju, actrice nigériane, Nodash, réalisateur nigérian et Lebone Maema, producteur sud-africain. Le résumé des discussions est disponible sur le site d’Afrimages à <http://afrimages.net/category/english/>.

Contact: <http://africultures.com/contact/>

F.3 Agenda 21 Culture

Culture, villes et pandémie COVID-19 - 1ère partie: Mesures initiales et défis à venir

Le rapport cherche à documenter les actions et les mesures initiées et mises en œuvre par les villes et les gouvernements locaux pour aborder l’impact de la crise sur la vie culturelle des villes. Le document analyse également certains des défis qui devront être considérés pour garantir que la culture soit au cœur de la réponse à la crise générée par le Covid-19. Le document a été publié en tant qu’ébauche le 18 mai 2020. Le document était ouvert à commentaire, observation et suggestion jusqu’au 1er juin 2020. La version finale a été publiée le 8 juin 2020. Ce rapport a été élaboré par le Secrétariat de la Commission culture de CGLU. Lire le rapport à http://agenda21culture.net/sites/default/files/files/documents/fr/report_8_-_culture_cities_and_the_covid19_pandemic_-_fr.pdf

Site web: <http://www.agenda21culture.net>

Contact: info@agenda21culture.net

F.4 Nouvelles de Africalia

Newsletter – juillet 2020: Accompagnement visant à booster le développement des entreprises

Comme tous les acteurs du secteur culturel, les entrepreneurs d’Afrique Créative ont été fortement touchés par la crise liée au COVID-19. Cependant, tous les incubés ont maintenu leurs activités avec dynamisme en enthousiasme durant malgré les mesures de confinement! Ces efforts comprennent notamment les projets suivants:

- Partager ses expériences sur une plateforme en ligne: 10 intervenants ont animé 16 sessions d’e-learning sur une variété de sujets liés à l’entrepreneuriat dans le secteur culturel africain. Ces échanges ont permis un partage d’expériences au sein du groupe. <https://www.afriquecreative.fr/Partager-ses-experiences-sur-une?lang=fr>
- Préparer les entrepreneurs à lever des fonds: Afrique Créative propose un accompagnement business pour améliorer la gestion des entreprises. Neuf mentors ont apporté plus de 320 heures de coaching <https://www.afriquecreative.fr/Les-mentors-business-preparent-les?lang=fr>
- Afrique Créative est sur Instagram! Afin que les activités du programme et les prouesses des lauréats soient encore plus amplement partagées, Afrique Créative a créé une page Instagram. Abonnez-vous à <https://www.instagram.com/afrique.creative/>

Site web: <https://africalia.be/?lang=fr>

Contact: africalia@africalia.be

F.5 Cybekaris – La Lettre d’information de la Fondation Interarts

Contenu produit par Interarts: «Dialogue sur Droits culturels et Développement Humain» - 19/08/2020

En assumant un rôle d'avant-garde, Interarts a organisé le «Dialogue sur les droits culturels et le développement humain», avec l'UNESCO et l'Agence espagnole de coopération internationale (AECID), dans le cadre du Forum universel des cultures de Barcelone 2004. L'événement a abordé le lien entre culture et développement, du point de vue des droits culturels, et a réuni des chercheurs, des universitaires, des chefs d'organisations internationales et des directeurs d'organisations non gouvernementales. Les actes, publiés par l'AECID, ont rassemblé toutes les présentations des experts, y compris celle d'Eduard Delgado, fondateur d'Interarts à <https://www.interarts.net/wp-content/uploads/2020/07/derechos-culturales-y-desarrollo-humano-publicacion-de-textos-del-dialogo-del-forum-universal-de-las-culturas-de-barcelona-2004-0-compressé.pdf>. Cette ressource peut intéresser tous ceux qui souhaitent comprendre et aborder les différentes perspectives sur la signification de la culture et des droits culturels avec les connaissances et le courage nécessaires pour faire face aux défis et à la complexité de notre société actuelle. Nous saisissons également cette occasion pour rappeler qu'en novembre 2019, Interarts a organisé la deuxième édition des Dialogues Eduard Miralles sur le rôle de la culture dans l'Agenda 2030 pour le développement des Nations Unies: le rapport de l'événement est disponible sur <https://www.interarts.net/resources/cyberkaris/eduard-miralles-dialogue-report-2019/>

Site web: <https://www.interarts.net/>

Contact: interarts@interarts.net

F.6 Commonwealth Foundation Monthly Newsletter

Rapport annuel de la Fondation du Commonwealth 2019-2020

La Fondation du Commonwealth est une organisation intergouvernementale créée par les États membres du Commonwealth. «Comme indiqué dans le rapport annuel 2019-2020 de la Fondation du Commonwealth, la Fondation, notre travail pour faire progresser la gouvernance participative dans tout le Commonwealth a conduit à des changements réels et durables, y compris dans les processus ministériels du Commonwealth. Nous avons forgé de nouveaux partenariats plus solides, et nous avons continué à travailler sur le renforcement de nos propres procédures internes: en accordant la priorité à la transparence et à la responsabilité dans tous les aspects de notre travail. » Le rapport présente, entre autres, des activités concernant le Prix de la nouvelle, les ateliers de développement de l'artisanat, les programmes destinés aux conteurs et aux écrivains émergents, ainsi que la traduction et la publication d'anthologies d'auteurs d'Asie du Sud et du Sud-Est.

Site Web: <https://www.commonwealthfoundation.com>

Courriel: foundation@commonwealth.int

Merci de nous envoyer des adresses, des informations et des documents pour la liste de distribution, les bases de données, le centre de documentation et le site de l'OCPA!

Merci pour votre coopération!
